

Déchets

La Ville intensifie sa guerre contre les mégots

Les policiers municipaux ont organisé une action de sensibilisation. Peu de fumeurs ont été amendés. Signe d'une évolution?

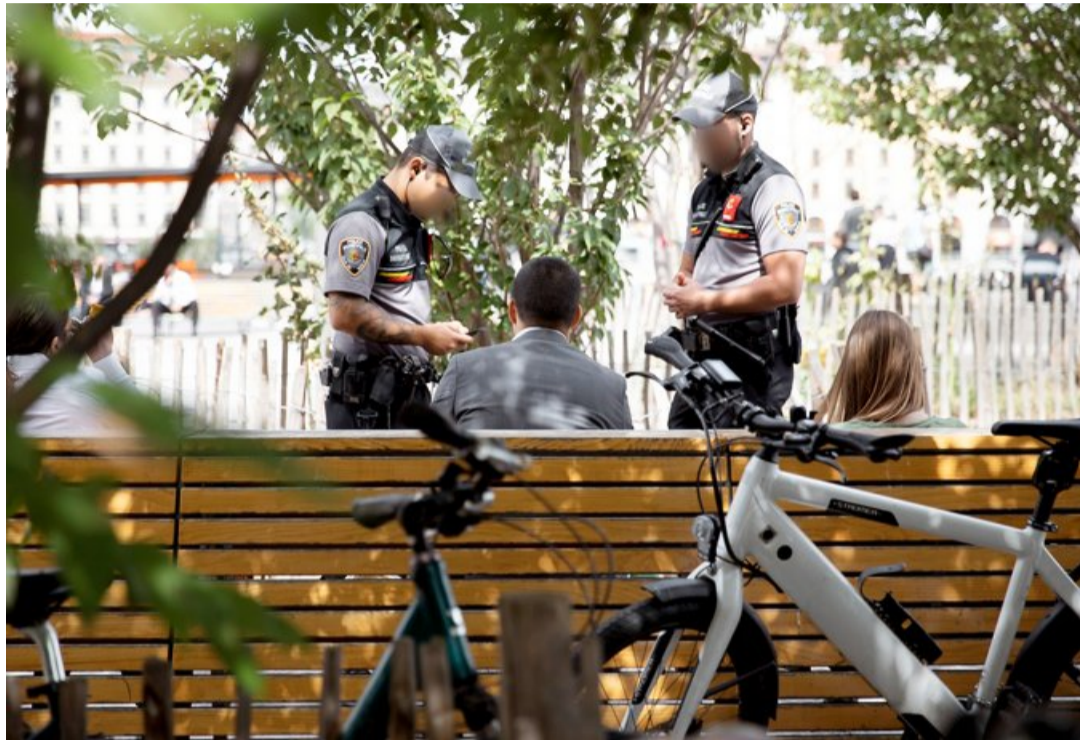
Théo Allegrezza
@theoallegrezza

«Bonjour Monsieur, je me permets de vous déranger pour le mégot de cigarette que vous venez de jeter par terre. Je vous rappelle que c'est une infraction.» Midi, vendredi, sur la place de la Petite-Fusterie, au centre-ville. L'appointé Tiago interpelle un homme en costume qui prend sa pause déjeuner assis sur un banc face au Rhône. «Désolé, j'allais le ramasser», assure le trentenaire, sans enlever ses lunettes de soleil. Trop tard. L'agent de la police municipale (APM) prend sa pièce d'identité et l'informe qu'il va être amendé. «Combien?» se contente de demander l'individu. Fixé par le Service cantonal des contraventions, le montant de l'amende devrait s'élever à une centaine de francs.

Depuis 11 h 30, trois patrouilles de deux APM verbalisent les passants qui ne se tournent pas vers un cendrier une fois leur cigarette consommée. Une «opération de sensibilisation», comme la police municipale en fait parfois, qui se déroule sous les yeux de quelques journalistes conviés pour l'occasion. Bilan de l'exercice à 14 heures: deux petites amendes.

Lieux «sensibles»

L'an dernier, lorsque la Ville de Genève a lancé une campagne de grande envergure, 222 contraventions ont été distribuées en l'espace d'un mois dans les Rues-Basses. Le signe que les mentalités sont en train d'évoluer? «En se montrant optimiste, on peut dire qu'il y a peut-être un début de



En ville, deux APM amendent un homme qui a jeté son mégot par terre. GEORGES CABRERA

prise de conscience», déclare Cédric Waelti, conseiller de direction au Département de l'environnement urbain et de la sécurité.

Le bilan serait probablement moins flatteur si l'opération s'était déroulée à la nuit tombée. Le bord du Rhône, la plaine de Plainpalais et la plage des Eaux-Vives sortent rarement indemnes des soirées de fête qui s'y tiennent. Dimanche dernier, quatre kilos de cigarettes ont été prélevés sur le quai de Coligny après le feu d'artifice. «Nous allons continuer à mettre l'accent sur la lutte contre les déchets sauvages sur ces lieux sensibles», affirme Cédric Waelti. Des discussions sont en cours avec le Canton afin de permettre aux employés de la Voirie, premiers sur les lieux, de pouvoir amender eux-mêmes les contrevenants. «Elles n'ont pas encore abouti», dit Cédric Waelti.

Voilà une dizaine d'années que la Ville a déclaré la guerre aux millions de mégots qui souillent ses rues chaque année. En 2009, la

population acceptait la loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics, avec pour effet collatéral de pousser les fumeurs dehors. Et les petits bouts de cigarette se sont retrouvés au bord des trottoirs, entre les pavés, sur l'herbe des parcs. Or un mégot met douze ans à se décomposer dans la nature, selon des études scientifiques.

Lors de la campagne de l'automne 2018, cinq compteurs ont été installés à l'entrée du parc des Bastions, de la gare Cornavin, à Bel-Air, sur la place du Molard ainsi que de la Navigation. Des autocollants et des affiches ont également été apposés sur des poubelles, des aribus et près des bouches d'égouts.

«La plupart des gens ignorent que ces eaux ne sont pas traitées», expliquait alors dans nos colonnes Suzanne Mader, secrétaire générale de l'Association pour la sauvegarde du Léman. «Les produits d'un seul mégot - nicotine, pesticides, arsenic, mercure, plomb -

peuvent polluer jusqu'à 500 litres d'eau. Parfois les poissons décèdent en quatre heures. Le filtre est composé d'acétate de cellulose qui se fragmente en microplastiques, et peut être ingéré par la faune.»

Des quais sans fumée

Quand ils amendent un passant, les APM en profitent pour lui donner un cendrier de poche, comme la Ville en a distribué des milliers. Les personnes désireuses de s'en procurer peuvent encore s'adresser à la Voirie ou en demander aux postes de la police municipale. «Il est rare, désormais, que les personnes verbalisées ne soient pas au courant qu'elles viennent de commettre une infraction», relate l'appointé Tiago.

Lundi, la lutte contre les mégots franchira une nouvelle étape. Une «zone fumeurs» autour des cendriers sera installée sur les quais de la gare Cornavin. En dehors, il sera désormais interdit d'allumer sa cigarette.

Religion et droits de l'enfant au cœur d'un livre

Le 21^e ouvrage de Roland Godel raconte la révolte d'une écolière musulmane privée de natation par son père. Mais l'espoir demeure



Roland Godel, un passionné d'écriture. MICHAL FLORENCE SCHORRO

Il a travaillé pendant seize ans dans différents quotidiens et périodiques suisses. En 1999, il quitte le journalisme pour rejoindre l'État de Genève. Mais Roland Godel n'en abandonne pas pour autant sa passion de l'écriture.

Devenu auteur à succès pour la jeunesse, il s'apprête à participer à la 10^e édition du Livre sur les quais, du 6 au 8 septembre à Morges. Il y présentera son 21^e roman, «C'est moi qui décide». Un ouvrage qui parle de religion et des droits de l'enfant, mais aussi d'amitié, de courage et d'espoir.

Pourquoi le choix de cette thématique?

Mon éditeur parisien Oskar a créé une belle collection sur les droits de l'enfant à partir de mon roman «J'ai osé dire non!» qui parle du harcèlement et a remporté le Prix Unicef de littérature jeunesse. «C'est moi qui décide!» est mon troisième titre dans cette collection qui permet de susciter des discussions très riches dans les écoles. Cette fois, j'ai eu envie d'aborder la question délicate de la laïcité et des contraintes religieuses à l'école, et aussi la place des femmes et des filles dans la famille et le regard des hommes. Je crois que ces thèmes sont aujourd'hui fondamentaux dans nos sociétés et qu'il faut y sensibiliser les jeunes adolescents sans a priori, avec le sens de la nuance, pour les aider à construire leur point de vue.

Quelles sont vos motivations à rédiger des livres pour enfants?

J'aime m'adresser aux préadolescents, les lecteurs et lectrices de 9 à 15 ans, qui n'ont pas encore développé leurs ceillères, qui sont encore ouverts à tout et prêts à capter des questions complexes. J'aime leur parler de la vraie vie et des relations entre les gens, leur faire découvrir qu'ils peuvent être touchés, ressentir des émotions fortes qui les renvoient à

leurs propres fragilités, à leurs doutes et à leurs interrogations. Je crois que la lecture les aide à grandir et à construire leur univers intérieur.

Est-ce votre côté humaniste qui laisse transparaître de l'espoir même chez vospires personnages?

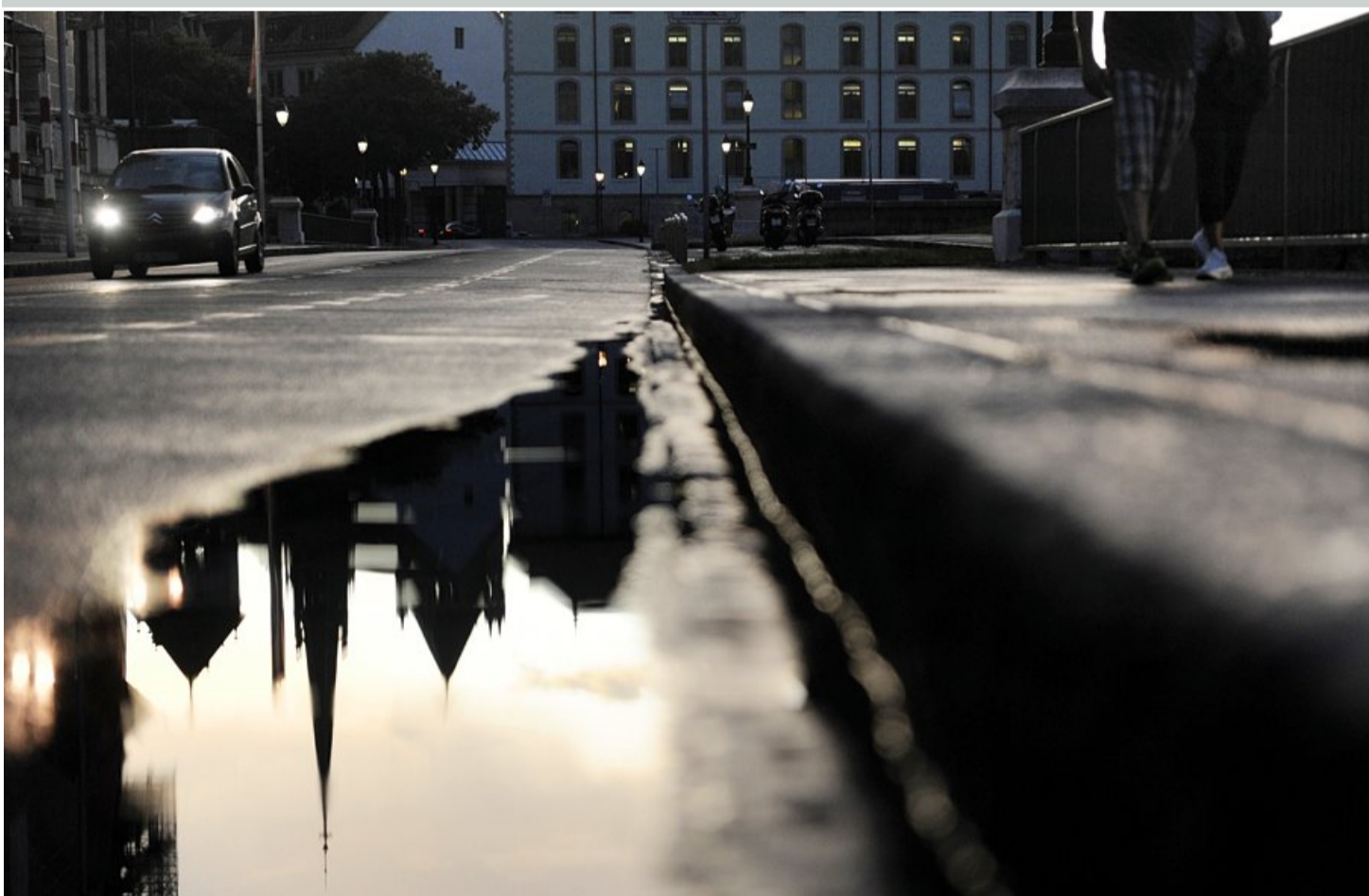
Je suis allergique au manichéisme, aux dogmes et aux croyances. Rien n'est tout blanc ou tout noir, tout est nuance, il faut accepter le doute. Alors oui, dans chaque personnage, dans chaque situation, il peut y avoir des parts d'ombre et des parts de lumière. J'essaie dans mes histoires de partager cette vision tolérante et nuancée dans un monde où, malheureusement, on montre au premier plan les postures radicales, les certitudes sans bémoles.

Combien de fois avez-vous participé au festival Le livre sur les quais de Morges et qu'en attendez-vous?

J'ai eu la chance d'être invité cinq fois à Morges et c'est à chaque fois un bonheur de vivre tant de belles interactions avec le public et de faire tant de dédicaces, tout cela dans un cadre magnifique. Mes confrères français me disent toujours que c'est le plus beau salon qu'ils connaissent. C'est un salon à dimension humaine, chaleureux, où l'on ne trouve pas ce côté m'as-tu-vu qui existe ailleurs...

Laurence Bézaguet
@lbézaguet007

Carte blanche à nos photographes Maurane Di Matteo 6/6



L'eau Mercredi soir: derniers vestiges de l'orage, les flaques, dans lesquelles se reflètent les rayons du soleil couchant. Après la pluie, le beau temps.

Une publicité pour un institut privé fait scandale

Une vidéo promotionnelle montre un base jumper sauter du haut de la tour du Lignon, à Vernier

Une haute école privée a mis en ligne, jeudi de la semaine dernière, un spot publicitaire dans lequel on peut voir un homme sauter en parachute du sommet de la tour du Lignon. La pratique en question, le base jump, étant souvent critiquée pour ses risques, la vidéo choque les habitants, rapporte «20 minutes».

Le base jump est un sport qui consiste à sauter en parachute d'un point fixe. Comme toute discipline de sport extrême, il nécessite de l'entraînement ainsi que de nombreuses précautions, surtout en milieu urbain. En effet, les obstacles y sont plus nombreux, sans compter la présence de passants.

Les habitants du Lignon sont inquiétés par le nombre croissant de base jumpers se servant de la tour comme d'un point de saut. La vidéo mise en ligne par l'institut pour recruter de nouveaux élèves utilise de plus le slogan

«Lance-toi!» Le maire de Vernier, Martin Staub, déplore le choix de cette publicité, qui selon lui encourage «une pratique très dangereuse».

D'un point de vue légal, le base jump en ville n'est pas interdit. Si la personne visible dans la vidéo avait l'autorisation de se trouver sur le toit de la tour du Lignon, qui reste une propriété privée, rien ne l'empêchait de sauter.

En réalité, le saut a eu lieu il y a déjà plusieurs années. Il avait été utilisé pour un premier spot mis en ligne sur la page Facebook de l'établissement scolaire en juin 2018, où il a été vu moins de 800 fois. La vidéo postée la semaine dernière, pourtant très similaire et utilisant le même slogan, a suscité bien plus de réactions et dépasse les 16 000 vues.

L'institut se défend des critiques dirigées contre sa campagne publicitaire et assure que si le but était de faire réagir, il n'était pas de froisser. Le choix du base jump s'est fait car la discipline est perçue comme un sport de jeunes, ce qui correspond au public visé.

Alexandre Goumaz